

Je me propose de joindre aux graines, que Mr.
di Visiani me demandera, quelques brochures et
livres et, quant il sera possible des plantes sèches.

J'y ai joint le catalogue des graines de Mr. Bunge
à Dorpat, auquel j'envoierai avec plaisir des lettres et
des paquets. Mais il est interdit en Prusse de cacheter
des lettres ou des paquets enclavés.

Koenigsberg le 8 Janvier 1841 E Meyer.